

Progression dans les modules professionnels de la classe de terminale

	MP1	MP2	MP3	MP4	MP5	MP6	MP7	
Session 1	<p>Objectif général du module : Acquérir et consolider les savoirs et les savoir-faire scientifiques et technologiques nécessaires à la mise en œuvre raisonnée des techniques animales, dans le respect du bien-être animal et de l'environnement.</p> <p>Objectif 1 - Acquérir et consolider les savoirs et savoir-faire biologiques et écologiques nécessaires à la mise en œuvre raisonnée des techniques animales, dans le respect du bien-être animal et de l'environnement.</p> <p>Objectif 1.1 - Présenter des particularités du fonctionnement des animaux d'élevage.</p> <p>Présenter des caractéristiques de la fonction de reproduction et de la transmission des caractères héréditaires.</p>	<p>Objectif général du module : Acquérir et consolider les savoirs et les savoir-faire scientifiques et technologiques nécessaires à la mise en œuvre raisonnée des techniques animales, dans le respect du bien-être animal et de l'environnement.</p> <p>Objectif 1 - Acquérir et consolider les savoirs et savoir-faire biologiques et écologiques nécessaires à la mise en œuvre raisonnée des techniques animales, dans le respect du bien-être animal et de l'environnement.</p> <p>Objectif 2 - Identifier la demande du client.</p>	<p>1.1.1 Le contrat de travail</p>	<p>2.7 Fixation du prix</p>		<p>1.2 Menes l'entretien de vente</p>	<p>Objectif général : Acquérir les connaissances de base relatives au cadre réglementaire des établissements de vente en animalerie.</p> <p>1.1. Présenter le statut juridique de l'animal et les obligations de l'éleveur qui en découlent.</p> <p>2.2. Présenter les différents services de l'État en matière de protection animale.</p>	
Session 2	<p>Objectif général du module : Acquérir et consolider les savoirs et les savoir-faire scientifiques et technologiques nécessaires à la mise en œuvre raisonnée des techniques animales, dans le respect du bien-être animal et de l'environnement.</p> <p>Objectif 1 - Acquérir et consolider les savoirs et savoir-faire biologiques et écologiques nécessaires à la mise en œuvre raisonnée des techniques animales, dans le respect du bien-être animal et de l'environnement.</p> <p>Objectif 1.1 - Présenter des particularités du fonctionnement des animaux d'élevage.</p> <p>Présenter des caractéristiques de la fonction de reproduction et de la transmission des caractères héréditaires.</p>	<p>Objectif général du module : Acquérir et consolider les savoirs et les savoir-faire scientifiques et technologiques nécessaires à la mise en œuvre raisonnée des techniques animales, dans le respect du bien-être animal et de l'environnement.</p> <p>Objectif 2 - Identifier la demande du client.</p>	<p>1.1.1 Le contrat de travail</p>	<p>2.3 Mettre les calculs commerciaux</p>		<p>1.2 Menes l'entretien de vente</p>	<p>Objectif général : Acquérir les connaissances de base relatives au cadre réglementaire des établissements de vente en animalerie.</p> <p>1.1. Présenter le statut juridique de l'animal et les obligations de l'éleveur qui en découlent.</p> <p>2.2. Présenter les différents services de l'État en matière de protection animale.</p>	
Session 3	<p>Objectif général du module : Acquérir et consolider les savoirs et les savoir-faire scientifiques et technologiques nécessaires à la mise en œuvre raisonnée des techniques animales, dans le respect du bien-être animal et de l'environnement.</p> <p>Objectif 1 - Acquérir et consolider les savoirs et savoir-faire biologiques et écologiques nécessaires à la mise en œuvre raisonnée des techniques animales, dans le respect du bien-être animal et de l'environnement.</p> <p>Objectif 1.1 - Présenter des particularités du fonctionnement des animaux d'élevage.</p> <p>Présenter des caractéristiques de la fonction de reproduction et de la transmission des caractères héréditaires.</p>	<p>Objectif général du module : Acquérir et consolider les savoirs et les savoir-faire scientifiques et technologiques nécessaires à la mise en œuvre raisonnée des techniques animales, dans le respect du bien-être animal et de l'environnement.</p> <p>Objectif 2 - Identifier la demande du client.</p> <p>2.2. Identifier l'existence de typologies de clients (la méthode du producteur / la méthode du distributeur / Concurrents).</p>	<p>1.1.1 Le contrat de travail</p>	<p>2.3 Mettre les calculs commerciaux</p>		<p>1.2 Menes l'entretien de vente</p>	<p>Objectif général : Acquérir les connaissances de base relatives au cadre réglementaire des établissements de vente en animalerie.</p> <p>2.2. Identifier les rôles des acteurs en matière de protection animale.</p>	
Session 4	<p>Objectif général du module : Acquérir et consolider les savoirs et les savoir-faire scientifiques et technologiques nécessaires à la mise en œuvre raisonnée des techniques animales, dans le respect du bien-être animal et de l'environnement.</p> <p>Objectif 1 - Acquérir et consolider les savoirs et savoir-faire biologiques et écologiques nécessaires à la mise en œuvre raisonnée des techniques animales, dans le respect du bien-être animal et de l'environnement.</p> <p>Objectif 1.1 - Présenter des particularités du fonctionnement des animaux d'élevage.</p> <p>Présenter des caractéristiques de la fonction de reproduction et de la transmission des caractères héréditaires.</p>	<p>Suite de la Fiche 7 l'offre produit : composantes et perception de l'offre.</p> <p>Objectif général du module : Prendre en compte la démarche marketing de l'entreprise.</p> <p>Objectif 3 - Contribuer à la mise en œuvre de l'offre.</p> <p>3.1. Contribuer à la mise en œuvre de la politique produit.</p>	<p>3.1.2 Les droits et les devoirs du salarié.</p>	<p>2.3 Mettre les calculs commerciaux</p>		<p>1.2 Menes l'entretien de vente</p>	<p>Objectif général : Acquérir les connaissances de base relatives au cadre réglementaire des établissements de vente en animalerie.</p> <p>2.2. Identifier les rôles des acteurs en matière de protection animale.</p>	
Session 5	<p>Objectif général du module : Acquérir et consolider les savoirs et les savoir-faire scientifiques et technologiques nécessaires à la mise en œuvre raisonnée des techniques animales, dans le respect du bien-être animal et de l'environnement.</p> <p>Objectif 1 - Acquérir et consolider les savoirs et savoir-faire biologiques et écologiques nécessaires à la mise en œuvre raisonnée des techniques animales, dans le respect du bien-être animal et de l'environnement.</p> <p>Objectif 1.1 - Présenter des particularités du fonctionnement des animaux d'élevage.</p> <p>Présenter des caractéristiques de la fonction de reproduction et de la transmission des caractères héréditaires.</p>	<p>Suite de la Fiche 7 l'offre produit : composantes et perception de l'offre.</p> <p>Objectif général du module : Prendre en compte la démarche marketing de l'entreprise.</p> <p>Objectif 3 - Contribuer à la mise en œuvre de la politique produit.</p> <p>3.1. Contribuer à la mise en œuvre de la politique produit.</p>	<p>3.1.3 La convention collective 3.1.4 Le règlement intérieur 3.1.5 Le bulletin de paie</p>	<p>2.7 Calculer le C en tenant compte de la saisonnalité</p>		<p>1.3 Soldes de ventes : traitement des filges</p>	<p>CC</p>	
Session 6	<p>Objectif général du module : Acquérir et consolider les savoirs et les savoir-faire scientifiques et technologiques nécessaires à la mise en œuvre raisonnée des techniques animales, dans le respect du bien-être animal et de l'environnement.</p> <p>Objectif 1 - Acquérir et consolider les savoirs et savoir-faire biologiques et écologiques nécessaires à la mise en œuvre raisonnée des techniques animales, dans le respect du bien-être animal et de l'environnement.</p> <p>Objectif 1.1 - Présenter des particularités du fonctionnement des animaux d'élevage.</p> <p>Présenter des caractéristiques de la fonction de reproduction et de la transmission des caractères héréditaires.</p>	<p>Suite de la Fiche 7 l'offre produit : composantes et perception de l'offre.</p> <p>Objectif général du module : Prendre en compte la démarche marketing de l'entreprise.</p> <p>Objectif 3 - Contribuer à la mise en œuvre de la politique produit.</p> <p>3.1. Contribuer à la mise en œuvre de la politique produit.</p>	<p>3.1.6 La représentation du personnel le CSE et les délégués syndicaux</p>	<p>CF ET CIO</p>		<p>1.3 Soldes de ventes : traitement des filges</p>		
Session 7	<p>Objectif général du module : Acquérir et consolider les savoirs et les savoir-faire scientifiques et technologiques nécessaires à la mise en œuvre raisonnée des techniques animales, dans le respect du bien-être animal et de l'environnement.</p> <p>Objectif 1 - Acquérir et consolider les savoirs et savoir-faire biologiques et écologiques nécessaires à la mise en œuvre raisonnée des techniques animales, dans le respect du bien-être animal et de l'environnement.</p> <p>Objectif 1.1 - Présenter des particularités du fonctionnement des animaux d'élevage.</p> <p>Présenter des caractéristiques de la fonction de reproduction et de la transmission des caractères héréditaires.</p>	<p>Suite de la Fiche 7 l'offre produit : composantes et perception de l'offre.</p> <p>Objectif général du module : Prendre en compte la démarche marketing de l'entreprise.</p> <p>Objectif 3 - Contribuer à la mise en œuvre de la politique produit.</p> <p>3.1. Contribuer à la mise en œuvre de la politique produit.</p>	<p>3.1.6 la représentation du personnel le CSE et les délégués syndicaux</p>	<p>Correction CCF</p>		<p>1.3 Soldes de ventes : fidélisation</p>		
Session 8	<p>Objectif général du module : Acquérir et consolider les savoirs et les savoir-faire scientifiques et technologiques nécessaires à la mise en œuvre raisonnée des techniques animales, dans le respect du bien-être animal et de l'environnement.</p> <p>Objectif 1 - Acquérir et consolider les savoirs et savoir-faire biologiques et écologiques nécessaires à la mise en œuvre raisonnée des techniques animales, dans le respect du bien-être animal et de l'environnement.</p> <p>Objectif 1.1 - Présenter des particularités du fonctionnement des animaux d'élevage.</p> <p>Présenter des caractéristiques de la fonction de reproduction et de la transmission des caractères héréditaires.</p>	<p>Objectif général du module : Prendre en compte la démarche marketing de l'entreprise.</p> <p>Objectif 3 - Contribuer à la mise en œuvre de la politique de communication.</p> <p>3.4. Contribuer à la mise en œuvre de la politique de communication.</p>	<p>3.1.7/la négociation collective :</p>	<p>2.5 la rentabilité</p>		<p>2.1 Contrats promotionnels des animations</p>	<p>Règles : Objectif 1 - Approfondir les connaissances relatives aux espèces animales et végétales commerciales 1.1. Identifier et étudier dans la classification les espèces commerciales (Domestiques et non domestiques) 1.2. Présenter les caractéristiques et les exigences des espèces 1.3. Reconnaître et caractériser les espèces végétales commerciales en animalerie Objectif 2 - Approfondir les connaissances sur les équipements, matériels, produits, accessoires et leur utilisation 3.1. Approfondir les connaissances sur les équipements, matériels, produits, accessoires et leur utilisation en vue du conseil au client dans le cadre d'une vente</p>	
Session 9	<p>Objectif général du module : Acquérir et consolider les savoirs et les savoir-faire scientifiques et technologiques nécessaires à la mise en œuvre raisonnée des techniques animales, dans le respect du bien-être animal et de l'environnement.</p> <p>Objectif 1 - Acquérir et consolider les savoirs et savoir-faire biologiques et écologiques nécessaires à la mise en œuvre raisonnée des techniques animales, dans le respect du bien-être animal et de l'environnement.</p> <p>Objectif 1.1 - Présenter des particularités du fonctionnement des animaux d'élevage.</p> <p>Présenter des caractéristiques de la fonction de reproduction et de la transmission des caractères héréditaires.</p>	<p>Objectif général du module : Prendre en compte la démarche marketing de l'entreprise.</p> <p>Objectif 3 - Contribuer à la mise en œuvre de la politique de communication.</p> <p>3.4. Contribuer à la mise en œuvre de la politique de communication.</p>	<p>3.1.8/ les conflits collectifs</p>	<p>4.1 Organiser le travail</p>		<p>2.2 Animations</p>	<p>Règles : Objectif 1 - Approfondir les connaissances relatives aux espèces animales et végétales commerciales 1.1. Identifier et étudier dans la classification les espèces commerciales (Domestiques et non domestiques) 1.2. Présenter les caractéristiques et les exigences des espèces 1.3. Reconnaître et caractériser les espèces végétales commerciales en animalerie Objectif 2 - Approfondir les connaissances sur les équipements, matériels, produits, accessoires et leur utilisation 3.1. Approfondir les connaissances sur les équipements, matériels, produits, accessoires et leur utilisation en vue du conseil au client dans le cadre d'une vente</p>	
Session 10	<p>REVISION :</p> <p>Objectif général du module : Acquérir et consolider les savoirs et les savoir-faire scientifiques et technologiques nécessaires à la mise en œuvre raisonnée des techniques animales, dans le respect du bien-être animal et de l'environnement.</p> <p>Objectif 1 - Acquérir et consolider les savoirs et savoir-faire biologiques et écologiques nécessaires à la mise en œuvre raisonnée des techniques animales, dans le respect du bien-être animal et de l'environnement.</p> <p>Objectif 1.1 - Présenter des particularités du fonctionnement des animaux d'élevage.</p> <p>Présenter des caractéristiques de la fonction de reproduction et de la transmission des caractères héréditaires.</p>	<p>Entraînement OMAI Rapport</p>	<p>3.1/10 la formation du personnel</p>	<p>4.2 Appliquer la réglementation commerciale</p>		<p>3.1 Optimiser le linéaire</p>	<p>Rayon eau de mer et reptile : Objectif 2 - Prendre en charge les opérations d'approvisionnement, de réception, d'entretien et de suivi du rayon 2.1. Réaliser l'approvisionnement du rayon en espèces vivantes 2.2. Gérer la réception, l'expédition et la mise en place des animaux 2.3. Assurer les opérations courantes de suivi des animaux et des végétaux 2.4. Assurer la propreté et le confort des espèces en vue de la mise à disposition au client Objectif 3 - Approfondir les connaissances sur les équipements, matériels, produits, accessoires et leur utilisation 3.1. Approfondir les connaissances sur les équipements, matériels, produits, accessoires et leur utilisation en vue du conseil au client dans le cadre d'une vente</p>	